

Communiqué de presse

15 mai 2020, 18 h 00

Pour la publication immédiate

Assemblée générale ordinaire d'Espace Real Estate Holding SA

- **Toutes les demandes du conseil d'administration ont été approuvées.**
- **Le paiement d'un dividende de CHF 4.75 par action à partir de réserves issues d'apports de capitaux a été décidé.**
- **Monsieur Theodor F. Kocher a renoncé à une réélection au conseil d'administration.**
- **Christoph Arpagaus a été élu pour la première fois au conseil d'administration.**

En raison de la situation exceptionnelle liée au coronavirus, l'assemblée générale s'est déroulée sans la présence en personne des actionnaires. Ces derniers ont exercé leur droit de vote par l'intermédiaire de la représentante indépendante.

Consentement à toutes les demandes du conseil d'administration

L'assemblée générale a approuvé à une large majorité toutes les demandes du conseil d'administration.

Dividende privilégié sur le plan fiscal, provenant des réserves d'apport en capital

Sur la demande du conseil d'administration, l'assemblée générale a décidé de verser un dividende identique à l'année précédente de CHF 4.75 par action nominative à partir des réserves issues d'apports de capitaux. Ce dividende est exonéré de l'impôt anticipé et, pour les personnes privées avec domicile en Suisse, il est également exonéré de l'impôt sur le revenu.

Élections au conseil d'administration et au comité de rémunération

Les membres du conseil d'administration jusqu'à présent, à savoir **Andreas Hauswirth** (président), **Stephan A. Müller** et **Ueli Winzenried**, ont été réélus pour un nouveau mandat d'un an. Le membre du conseil d'administration **Theodor F. Kocher** a renoncé à une réélection pour un nouveau mandat. La société le remercie pour son très précieux engagement pendant de longues années au service de l'entreprise.

Les actionnaires ont élu **Christoph Arpagaus** comme nouveau membre du conseil d'administration.

Tous les membres du nouveau conseil d'administration ont de plus été élus pour un mandat d'un an au comité des rémunérations.

Perspectives

Le 8 mai 2020, Andreas Hauswirth, le président du conseil d'administration, et Lars Egger, le président de la direction, ont communiqué dans un webcast des informations sur l'exercice 2019 passé ainsi que sur l'évolution actuelle du portefeuille immobilier. L'évolution de la situation liée au coronavirus affecte aussi Espace. Peu de temps après l'annonce du confinement, l'entreprise a adapté ses processus afin de faire rapidement face à la nouvelle situation. Espace a été l'une des premières entreprises dans la branche de l'immobilier à soutenir proactivement les locataires commerciaux concernés en renonçant partiellement aux loyers.

Il n'est pas encore possible à l'heure actuelle de faire une évaluation définitive des répercussions de la pandémie du coronavirus sur Espace. Mais si l'on considère la situation actuelle, la mise en location réussie pendant l'année passée a permis de réduire les pertes de loyer liées au coronavirus et même, dans le meilleur des cas, de les compenser. Grâce au portefeuille largement diversifié, aux processus optimisés et au portefeuille de projets bien rempli, Espace est solidement équipé pour l'avenir.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Lars Egger

Président de la direction
032 624 90 00
lars.egger@espacereal.ch
www.espacereal.ch

Christian Froelicher

Directeur des finances / membre de la direction
032 624 90 00
christian.froelicher@espacereal.ch
www.espacereal.ch

Portrait de l'entreprise

- Espace Real Estate Holding SA (Espace) est une société de placement immobilier sise à Bienne, dont les actions font partie des titres les plus couramment négociés hors bourse. Ses actions sont négociées sur les plateformes de commerce électroniques de la Banque Cantonale Bernoise (OTC-X) et de la Banque cantonale de Zurich (eKMU-X).
- La société investit dans des biens immobiliers des cantons de Berne, Soleure, Argovie, Lucerne et Schaffhouse.
- Le 31.12.2019, la valeur du portefeuille immobilier s'élevait à CHF 700.3 Mio.; les capitaux propres à CHF 309.7 Mio.
- Les dividendes distribués sont exonérés de l'impôt anticipé et financés par les importantes réserves d'apport de capital, d'un montant de CHF 49.54 par action (état du 31.12.2019) et ne sont, pour les particuliers domiciliés en Suisse, pas soumis à l'impôt sur le revenu.
- Espace envisage de continuer à croître de manière profitable et durable et à rajeunir son parc immobilier. Pour se faire, la société se concentre sur la réalisation d'immeubles d'habitation sur ses propres réserves de terrains constructibles et sur l'assainissement de biens faisant partie de son parc immobilier.